

Postes vacants dans les comités d'Ostéopathie Québec

Nous invitons les membres d'Ostéopathie Québec à joindre certains comités mis en place. Pour poser votre candidature, vous devez transmettre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitæ (diplômes, formation continue, implication, etc.).

Les candidats seront sélectionnés selon une grille de pointage qui comprend des critères définis (variables selon les différents comités) quant à :

- La motivation
- La connaissance des enjeux et du sujet
- L'expérience en négociation, en développement de partenariat, en évaluation et en recherche.

Ces fonctions sont rémunérées selon la [Politique de jetons de présence](#).

Vous êtes intéressé(e)?

Veillez transmettre les documents par courriel en indiquant dans l'objet « Candidature – comité (nom du comité) » à : info@osteopathiequebec.ca

Date limite : 1^{er} février 2021

Pour cette année, trois (3) postes sont disponibles :

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX MEMBRES

Un (1) poste vacant (D.O.)

Mandat : Le comité est responsable de soutenir la permanence pour le développement des services aux membres, lesquels comprennent les rabais avec les fournisseurs, l'élaboration de guides/d'outils, les ateliers, les formations et les conférences (soutien juridique, meilleure compréhension de la pratique interdisciplinaire, fiscalité, gestion de bureau, etc.). Tout ce qui touche directement la pratique ostéopathique (matériel et services) doit être approuvé au préalable par le conseil d'administration. Les ententes en lien avec les loisirs et la détente relèvent de la permanence, qui consulte le comité au besoin.

Pouvoir : consultatif ou décisionnel

Composition : Le comité est composé d'un (1) administrateur ou administratrice, d'une (1) personne membre d'Ostéopathie Québec diplômée en ostéopathie (D.O.) et de la responsable du marketing et des services aux membres.

Rencontres : environ 4 rencontres par an

Membres :

Frédéric Parain, D.O., administrateur
Poste vacant
Katia Decorde, responsable du marketing et des services aux membres



COMITÉ D'OCTROI DES BOURSES
POUR LES PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES ET DE RAYONNEMENT
Deux (2) postes vacants (D.O. titulaire d'un Ph. D.)

Mandat : Le comité est responsable de l'évaluation des candidatures du programme de bourses d'études et de bourses de rayonnement. Il voit au dépôt de recommandations au conseil d'administration. Le mandat est d'une durée maximale de deux (2) ans, renouvelable. Les membres du conseil d'administration ne sont pas éligibles.

Pouvoir : consultatif

Composition : Pour évaluer un dossier de candidature, le comité est composé de trois (3) personnes, dont une (1) personne diplômée en ostéopathie (D.O.) titulaire d'un Ph. D. (membre ou non d'Ostéopathie Québec), de deux (2) expert(e)s et du conseiller des services aux membres et services technologiques. Pour être éligibles, les personnes diplômées en ostéopathie (D.O.) doivent s'engager à ne pas déposer de demande de bourses. Le conseiller des services aux membres et services technologiques veillera au bon fonctionnement et à la coordination du comité.

À l'exception du conseiller des services aux membres et services technologiques, les membres agissent en alternance, en fonction de leur disponibilité et de conflits d'intérêts éventuels.

Rencontres : environ 3 rencontres par an

Membres :

Nathaly Gaudreault, Ph. D. PT (fin janvier 2022)
Isabelle Gaboury, Ph. D. (fin janvier 2022)
Jean-Roch Laurence, Ph. D. (fin mai 2022)
Heather Whittaker, M.D., Ph. D. (fin mai 2022)
Poste vacant D.O. avec Ph. D.
Poste vacant D.O. avec Ph. D.
Colin Gilbert-Lapointe, conseiller des services aux membres et services technologiques

La [liste complète des comités 2020-2021](#) (mandat et composition) est disponible dans la Zone membre du site web sous l'onglet « Ressources ».